



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 novembre 2022

### Cannabis NB publie ses résultats du deuxième trimestre pour 2022-2023

**FREDERICTON, NB** - Cannabis NB a publié ses résultats non vérifiés pour le deuxième trimestre terminé le 2 octobre 2022. Les ventes totales de produits pour le trimestre se sont élevées à 21,7 millions de dollars, soit une diminution de 3,3 % par rapport à la même période l'an dernier. Le bénéfice net du trimestre s'est élevé à 4,8 millions de dollars, soit 2 % de plus que le bénéfice net de 4,7 millions de dollars enregistré au deuxième trimestre de l'année précédente.

Les principales tendances des ventes de produits pour le deuxième trimestre (du 4 juillet au 2 octobre 2022) par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière sont les suivantes :

- les ventes de fleurs séchées ont diminué de 13,8 pour cent, soit une baisse de 1,9 million de dollars.
- Les ventes d'extraits ont diminué de 26,9 %, soit 274,4 millions de dollars.
- les ventes d'accessoires ont diminué de 18,9 %, soit 166 900 \$.
- Les ventes de produits comestibles ont augmenté de 42,8 %, soit 591 800 \$.
- les ventes de produits topiques ont augmenté de 130,1 pour cent (140 800)
- les ventes de concentrés ont augmenté de 15,4 %, soit une hausse de 0,8 million d'euros.

Pour plus d'informations sur les résultats du trimestre, cliquez [ici](#).

Cannabis NB continue de fournir des rendements importants à la province avec un autre trimestre rentable, malgré la concurrence du marché illicite.

### Au cas où vous l'auriez manqué

#### Expansion du réseau

Cannabis NB a récemment étendu son réseau de magasins pour inclure de nouveaux magasins à Riverview, Saint John et Moncton, au Nouveau-Brunswick. L'expansion du réseau de magasins fait partie du projet d'évolution du modèle de Cannabis NB qui offrira plus de commodité aux consommateurs, un meilleur accès à des produits légaux sécuritaires pour les clients du Nouveau-Brunswick, une augmentation des revenus pour la province et la création d'emplois dans de nouvelles communautés.

#### Vente au détail privée

Dans le cadre de l'évolution de son modèle, Cannabis NB se prépare à lancer un nouveau canal de vente au détail privé, permettant aux détaillants privés d'ouvrir des magasins sous leur propre marque dans toute la province. Ils seront légaux et autorisés à vendre du cannabis au Nouveau-Brunswick et offriront

un portefeuille complet de produits légaux et réglementés dans toutes les catégories, provenant de Cannabis NB.

Vous trouverez plus d'informations sur l'évolution du modèle de Cannabis NB [ici](#).

### **Bourses d'études des conseils d'administration**

Le Conseil d'administration de CNB a attribué des bourses d'études et de perfectionnement pour soutenir les ambitions d'éducation et de formation continue des équipes d'ANBL et de CNB et de leurs familles. De plus amples renseignements sur le programme sont disponibles [ici](#).

## **À propos de Cannabis NB**

Cannabis NB, le seul détaillant légal de cannabis récréatif de la province du Nouveau-Brunswick, gère les ventes de cannabis au détail pour la province. Son modèle de vente au détail est axé sur la protection des jeunes, la réduction du marché illicite, l'éducation et la sécurité. Les magasins de Cannabis NB offrent une gamme de produits sûrs et légaux ainsi qu'une expérience de vente guidée individuelle. Cannabis NB compte 26 magasins dans 18 collectivités et est en train d'élargir son modèle de vente au détail afin d'accroître l'accès à des options de cannabis sûres et légales par l'entremise de magasins de ferme du producteur du Nouveau-Brunswick, de magasins éphémères et de possibilités de vente au détail privées. Les résultats de Cannabis NB sont déclarés selon un cycle de déclaration des ventes au détail, qui correspond généralement à une année de 52 semaines. La déclaration au détail donnera lieu à une année de 53 semaines tous les 5 à 6 ans. L'exercice 2022-2023 est un exercice de 52 semaines.

### **Contact pour les médias :**

Emilie Dow  
Spécialiste des communications  
[media.relations@anbl.com](mailto:media.relations@anbl.com)